



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ISÈRE

FORMALITES d'entreprise

Bénéficiez d'un véritable accompagnement
personnalisé pour réaliser vos formalités !

Opte pour une assistance complète

Accompagnement par un conseiller spécialisé :
de l'information sur les réglementations, les pièces à fournir
jusqu'à l'obtention du récépissé de la création d'entreprise

75€*
Immatriculation

39€*
Modification

Les **+** de cette prestation :

- **Le contrôle de fond** et le diagnostic de la cohérence des informations renseignées avec les pièces et les justificatifs fournis
- **Le contrôle personnalisé** de la qualification professionnelle lorsque l'activité est réglementée
- **L'analyse rapide** du dossier :

Délivrance de votre justificatif d'inscription au Répertoire des Métiers

Suivi de la formalité après transmission aux partenaires

En cas d'incomplétude du dossier, les justificatifs manquants
pourront être transmis par mail

Document à retourner
avec votre formalité :

CMA Isère - Site de Vienne
2 Place Saint Pierre - CS 30369
38217 VIENNE CEDEX

Tél. 04 76 70 82 09 - contact@cma-isere.fr

Mandataire :

Nom : Prénom :

Formalité concernant :

Société/Entreprise :

SIREN :

Tél. : Tél portable :

Mail :

Dans le cadre de sa mission de service public, le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) est chargé à titre gratuit de :
Réceptionner la déclaration dûment remplie accompagnée des pièces justificatives ou actes
Délivrer le récépissé de déclaration
Informar de l'incomplétude du dossier
Transmettre les déclarations et pièces justificatives destinées aux organismes obligatoires
(Circulaire du 30 mai 1997 relative au fonctionnement des Centres de Formalités des Entreprises)

* Ce tarif ne comprend pas le montant de la redevance à acquitter pour le Répertoire des Métiers

A le

Bon pour accord
Signature